

D - 5

- Q. Chez vous ?
- R. Oui, monsieur.
- Q. Vous avez dit que vous aviez demandé une exemption, combien de fois avez-vous fait la demande ?
- R. Une fois.
- Q. On vous a refusé ?
- R. Oui, monsieur. J'ai envoyé mes papiers et la seule réponse, j'ai eu ma carte avec ma passe pour monter au camp.
- Q. Quand ça ?
- R. L'automne passé, en '43.
- Q. Il y a eu un an cet automne ?
- R. Oui, monsieur.
- Q. Où étiez-vous quand vous avez été arrêté ?
- R. A St-Athanase, un camp, monsieur.
- Q. Qu'est-ce que vous faisiez à 4.00 heures du matin ?
- R. J'étais couché, monsieur.
- Q. Au sujet de la deuxième accusation, Michaud, on dit que vous étiez déficient des articles dont vous avez entendu la lecture; en ce qui concerne les claques, qu'est-ce que vous avez à dire là-dessus ?
- R. Je suis certain que je n'ai jamais eu de paire de claques. La seule paire que j'ai eue, ce sont des "overshoes".
- Q. Les autres articles, où sont-ils ?
- R. Ils sont chez nous, monsieur.

- INTERROGE CONTRADICTOIREMENT PAR LE  
PROCURÉUR : -